



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
LIGUE DE FOOTBALL WILAYA BATNA

Commission de Discipline

SAISON : 2018-2019

Réunion du 16.01.2019 «PV N°17»



Membres présents : Mrs

- **BENAHMED** Noureddine *Président*
 - **MESSAOUDI** Mohamed *Membre*
- Courrier arrivée :

Feuilles de matchs

Rapports arbitres

Rapports contrôleurs

Etudes des Affaires:

AFFAIRE	Match Séniors : U.S.B.AIN-YAGOUT // A.J.AIN-TOUTA du 15.01.2019 (Retard)
N° 272	<p><u>Joueurs avertis:</u></p> <ul style="list-style-type: none">- AHMED-GAID Chafik U.S.B.A-Y LN°1810273, suspension du match suivant et amende de 1.000 DA payable avant le 16-02-2019 pour contestation décision.- MEZIANI Salim U.S.B.A-Y LN°1810319, suspension du match suivant et amende de 1.000 DA payable avant le 16-02-2019 pour contestation décision.- ACHOURA Chems-Eddine U.S.B.A-Y LN°1810267, avertissement pour C.A.S.- BOUDOUH Chems-Eddine A.J.A-T LN°1810005, avertissement pour C.A.S.- DAAS Lakhdar A.J.A-T LN°1810004, avertissement pour C.A.S.- DJEBABLIA Ilyes A.J.A-T LN°1810020, avertissement pour C.A.S.
N° 273	<p>Match Séniors: A.S.PARC A FOURRAGE // U.S.B.ICHEMOUL du 15.01.2019 (Coupe)</p> <p><u>Joueurs exclus:</u></p> <ul style="list-style-type: none">- SEDIRA Nacer-Eddine A.S.P.F LN°1810745, suspension de trois (03) matchs fermes et une amende de 1.500 DA payable avant le 16-02-2019 pour voies de faits envers adversaire.- GABSI Bilel U.S.B.I LN°1810242, suspension de trois (03) matchs fermes et une amende de 1.500 DA payable avant le 16-02-2019 pour voies de faits envers adversaire.- BOUZID Samir A.S.P.F LN°1810699, suspension de deux (02) matchs fermes pour faute grave. <p><u>Joueurs avertis:</u></p> <ul style="list-style-type: none">- MALLEM Abdelmalik A.S.P.F LN°1840063, suspension du match suivant et amende de 1.000 DA payable avant le 16-02-2019 pour contestation décision.- DJABALLAH Med-Aymen A.S.P.F LN°1810554, avertissement pour C.A.S.- BERGADI Salim U.S.B.I LN°1810259, avertissement pour C.A.S.
N° 274	<p>Match Séniors: N.R.B.OUED EL-MA // M.OUED-CHAABA du 15.01.2019 (Coupe)</p> <p><u>Joueurs avertis:</u></p> <ul style="list-style-type: none">- SELOUK Anouar N.R.B.O LN°1810276, avertissement pour C.A.S.- BENTAYEB Sif-Eddine M.O.C LN°1810603, avertissement pour C.A.S.

Partie arrêtée à la 57^{eme} minute de jeuN°
275

- Vu la feuille de match.

- Vu les rapports des officiels.

-Attendu que la rencontre a été arrêtée à la 57^{eme} minute de jeu sur le score de (03) à (00) en faveur de l'équipe locale A.TELKHEMPT par suite, équipe visiteuse réduite à moins de sept joueurs (sortie de 05 joueurs de l'équipe U.S.B.AIN-YAGOUT à cause de blessures).

* Par ces motifs et Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02 des R.G (jeunes) de la F.A.F (2018)

la Commission de Discipline décide :

1- Match perdu par pénalité au club U.S.B.AIN-YAGOUT et en attribue le gain au club A.TELKHEMPT.

2- Une amende deux mille cinq cent dinars (2.500 DA) est infligée au club U.S.B.AIN-YAGOUT payable avant le 16-02-2019.

3- Défalcation d'un (01) point du capital point de l'équipe U-19 U.S.B.AIN-YAGOUT.

Le Président

N- BENAHMED